

X A V E R

THE SWISS AWARD FOR EXCELLENCE IN LIVE COMMUNICATION



INFOS & CONDITIONS DE PARTICIPATION

| En quoi consiste le XAVER Award ?

Avec le XAVER Award, l'organisateur Swiss LiveCom Association EXPO EVENT récompensera le mardi **10 septembre 2024** les projets les plus remarquables de la branche LiveCom. Cette année, la branche se réunit au JED Events à Schlieren.

Agences événementielles, entreprises de foires, agences de promotion, fournisseurs, places de foires, lieux et agences de sponsoring : tous peuvent soumettre des projets innovants et créatifs. L'objectif du XAVER Award est de faire connaître à un large public le succès des mesures de communication en direct et de récompenser les performances exceptionnelles des représentants de la branche.

Le jury d'experts est composé de représentants des branches les plus diverses afin de garantir une évaluation diversifiée, indépendante et transparente des soumissions selon différents critères.

| Quand et où se déroule le XAVER Award ?

Date : **10 septembre 2024 à partir de 18h00**

Lieu : **JED Events, Zürcherstrasse 39, 8952 Schlieren**

| Qui peut participer au XAVER Award ?

Toutes les entreprises suisses qui ont réalisé des projets en tant que mandataire ou qui sont des entreprises mandantes (clients) peuvent participer. Les projets peuvent avoir été réalisés en Suisse ou à l'étranger.

Les entreprises étrangères dont les projets ont été réalisés en Suisse ou dans le monde entier pour un client suisse peuvent également participer.

Les prix sont attribués aux prestataires (agence/Live Communication Partner) et aux mandants (clients).

**Swiss LiveCom Association
EXPO EVENT**

Kapellenstrasse 14 | Postfach | 3001 Bern
T +41 58 796 99 54 | info@expo-event.ch
expo-event.ch



| Quels projets peuvent être soumis ?

Les projets qui ont été mis en œuvre **entre le 1^{er} février 2023 et le 30 avril 2024** peuvent être soumis.

Chaque entreprise peut soumettre autant de projets qu'elle le souhaite pour évaluation. Le même projet ne peut être soumis qu'une seule fois et dans une seule catégorie.

| Dans quelles catégories les XAVER Awards sont-ils décernés ?

Best Corporate Event

Événements d'entreprise classiques - Corporate Events tels que lancements de produits, événements de relations publiques, galas, assemblées générales, anniversaires, inaugurations, journées portes ouvertes, remises de prix, conférences professionnelles et événements pour les collaborateurs (kick-offs, événements de formation, formations à la vente, incentives et événements de motivation).

Best Consumer / POS Event

Événements, roadshows, mises en scène de produits, événements de relations publiques, promotions et formats orientés sur l'expérience qui s'adressent aux consommateurs finaux.

Best Efficiency Project

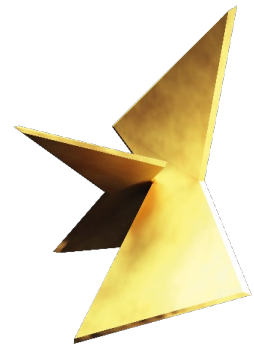
Mesure de communication en direct avec un budget total de 100 000 CHF nets maximum (honoraires d'agence inclus) dans tous les domaines de la communication en direct.

Best Expo Project

Stands d'exposition et participations à des salons axés sur l'expérience, qu'ils soient analogiques ou numériques, réels ou virtuels.

Best Brandworlds & Temporary Installations and Exhibitions

Univers de marque, expositions (en musée) ainsi qu'installations temporaires initiées par des entreprises/organisations à but non lucratif (NPO), pavillons thématiques, parcs à idées, flagship stores, etc.



Best Public Event

Grandes manifestations à but lucratif comme les concerts en plein air, les productions propres dans le domaine du spectacle ou du divertissement, les manifestations culturelles et sportives.

Best Supplier Services

Prestations partielles clairement délimitées d'une expérience de marque. Il s'agit par exemple d'une performance architecturale particulière, d'une animation médiatique exceptionnelle, d'une conception impressionnante de l'éclairage et du son, de mises en scène extraordinaires, d'objets exposés innovants, d'un service de salle optimal, de concepts de restauration créatifs ou d'une utilisation technique novatrice.

Public XAVER

Prix du public, dont le vainqueur est désigné par un vote en ligne avant le XAVER Award et qui est décerné dans le cadre de la cérémonie de remise des XAVER Awards.

Lifetime Achievement XAVER Award

Prix d'honneur pour des prestations personnelles exceptionnelles dans le secteur suisse de la LiveCom.

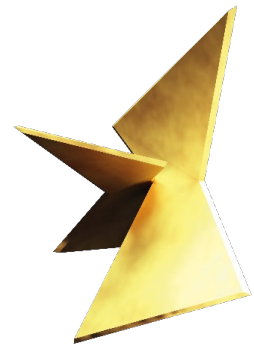
| Quels sont les critères d'évaluation du jury ?

Le jury évalue les soumissions sur la base des critères suivants :

- X** Créativité (idée, force d'innovation, fil conducteur, affinité avec les groupes cibles et les marques, etc.)
- X** Réalisation (scénographie, design/création, communication, qualité de la mise en œuvre, etc.)
- X** Réalisation des objectifs

Le bulletin de participation dûment rempli doit répondre aux questions suivantes :

- Décrivez la situation de départ et les tâches à accomplir.
- Quels sont les objectifs concrets à atteindre ?



- Comment la mesure a-t-elle atteint les objectifs fixés ?
- Comment la réussite a-t-elle été mesurée et avec quel résultat ?
- Y a-t-il encore quelque chose que le jury doit absolument savoir sur votre projet ?

| Que gagne-t-on avec un XAVER Award ?

- X** Reconnaissance de prestations exceptionnelles dans le secteur suisse de la LiveCom.
- X** Tous les projets sont annoncés sur les canaux de communication de l'association et, si possible, par le biais de partenaires médiatiques (en ligne/hors connexion).
- X** Référence pour le travail d'acquisition et de relations publiques.
- X** Présentation des projets dans le cadre de la cérémonie de remise des XAVER Awards aux représentants du secteur, aux clients et aux personnes intéressées.

| Jusqu'à quand et comment soumettre un projet ?

Délai de soumission Début de la soumission de projets : **1^{er} février 2024**
Fin de la soumission des projets : **30 avril 2024**

Déroulement

1. À partir du 1^{er} février 2024, vous pourrez inscrire vos projets pour le XAVER 2024 sur le site Web des XAVER Awards en remplissant le formulaire prévu à cet effet.
2. Vous recevrez ensuite un courriel de confirmation avec les principales instructions et des informations sur la suite de la procédure.
3. Vous recevrez la facture des frais de participation par courrier. Important : Seules les soumissions payées seront évaluées.



Journées de présentation des projets

Après la date limite de soumission, nous invitons tous les candidats à présenter personnellement leur(s) projet(s) au jury XAVER. Veuillez noter dès maintenant la période approximative :

Fin mai/début juin dans la région de Zurich.

La présentation doit être faite en allemand ou en anglais.

| Quels sont les frais de participation au XAVER ?

Early Bird → Le projet est inscrit entre le 01.02.2024 et le 15.03.2024.

Membres/non-membres : 390,- CHF (hors TVA) par projet

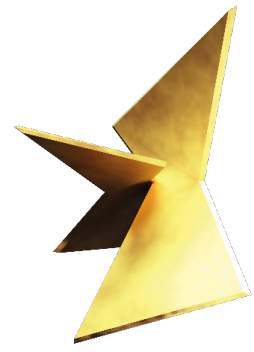
Tarif normal → L'inscription au projet se fait entre le 16.03.2024 et le 30.04.2024.

Membres : 590,- CHF (hors TVA) par projet

Non-membres : 690,- CHF (hors TVA) par projet

Pour chaque projet soumis, **2 billets d'entrée gratuits** seront mis à disposition pour la cérémonie de remise des XAVER Awards du **10 septembre 2024**.

Une fois le projet inscrit, les frais de participation sont dus dans tous les cas. Le retrait de la soumission du projet ne donne pas droit au remboursement des frais de participation.



| Quels sont les documents requis pour la soumission ?

Photos

Les photos seront utilisées pour le jury, pour la documentation sur le site Web, pour le travail de presse d'accompagnement et pour l'événement. Merci de ne soumettre que des photos pertinentes et de bonne qualité (si possible sans texte dessus). Les exigences sont les suivantes :

- X** max. 10 photos
- X** Format JPG
- X** Résolution min. 3000 x 2000 pixels

Vidéo

La soumission d'une documentation filmée n'est pas obligatoire, mais elle est recommandée. La vidéo (max. 2 minutes) sert au jury à évaluer votre projet. Elle sera éventuellement publiée sur les canaux en ligne et, si le projet en question est récompensé, des séquences de la vidéo pourront être diffusées dans le film du lauréat pendant la cérémonie de remise des prix.

En l'absence d'images animées, il est possible de soumettre un diaporama d'images (1 minute maximum).

| Quelles sont les conditions à accepter ?

Toutes les entreprises participantes (non-membres et membres de l'association) se déclarent d'accord avec les conditions de participation et garantissent les obligations qui en découlent :

Les entreprises participantes garantissent qu'elles disposent des données avec l'accord des titulaires de droits impliqués et documentés et qu'elles peuvent les porter à la connaissance du jury et de l'association. Ces données peuvent également être utilisées par la suite dans les rapports sur la concurrence ainsi que, plus tard, dans le cadre des rapports sur le secteur. En outre, les entreprises participantes garantissent qu'elles ont le droit de transmettre aux organisateurs du XAVER Award et à l'association EXPO EVENT Swiss LiveCom les droits d'utilisation illimités dans le temps, l'espace et le contenu, mais non exclusifs, des données numériques et analogiques mises à disposition pour l'ensemble des textes, images, signes distinctifs et illustrations et qu'elles ont obtenu les droits d'utilisation correspondants auprès de tous les titulaires de droits impliqués.



Les décisions du jury ne peuvent pas être contestées. Tout recours juridique est exclu. Ni l'association organisatrice EXPO EVENT Swiss LiveCom, ni aucun représentant de l'association ou du jury ne peuvent être poursuivis en rapport avec le XAVER Award et la communication accompagnant le prix. Les dispositions légales impératives demeurent réservées, notamment en cas d'acte délictueux.

Le jury se réserve le droit de demander des informations supplémentaires aux entreprises participantes. Une exclusion de la procédure ne doit pas être motivée. Le retrait de la soumission du projet ne donne pas droit au remboursement des frais d'inscription.

| Contact

Swiss LiveCom Association EXPO EVENT

Tél. : +41 58 796 99 54 | info@expo-event.ch